

507

*Mme Ndour  
partage pour la qualité de  
PRP - rendre qui vient de  
de l'expérience plus par centre de la CSI. et de  
notamment dans la mise du projet DECAM.  
Pense chercher la région de SI dans  
ciblage de celle  
après du Fonds de solidarité  
MSAS et  
del UNICEF  
Ban contact  
Proposer copie  
- rendre au  
projet*

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - un But - une Foi



MINISTRE DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROJETS

ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

**ATELIER DE PARTAGE DU RAPPORT DE SYNTHESE DES ETUDES  
DE FAISABILITE POUR L'IMPLANTATION/ LA  
RESTRUCTURATION DES MUTUELLES DE SANTE DANS LA  
PERSPECTIVE DE LEUR MISE EN RESEAU AU NIVEAU  
DEPARTEMENTAL**

Le mardi 20 novembre à partir de 10 heures, s'est tenu à la salle de réunion de la Cellule d'Appui à la Couverture Maladie Universelle (CACMU), un atelier de partage du rapport de synthèse des études de faisabilité pour l'implantation/ la restructuration des mutuelles de santé dans la perspective de leur mise en réseau au niveau départemental.

Après l'ouverture de la séance présidée par le Directeur de cabinet du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS), l'ordre du jour s'est établi sur quatre points essentiels, à savoir :

- Présentation de l'architecture et des orientations du projet **DECAM**;
- Présentation des résultats globaux de l'étude de faisabilité ;
- Présentation des paramètres fondamentaux de l'étude de faisabilité ;
- Définition des prochaines étapes.

*à expliquer dès le début de l'atelier*

Les différentes présentations sont suivies de discussions qui tournent autour de questions, de contributions et de critiques :

S'agissant des questions, nous pouvons citer :

- Quelle est la relation entre l'union des mutuelles de santé du département et l'union régionale qui ne figure pas dans l'architecture du DECAM ?
- Comment va s'opérer le ciblage des indigents qui vont être pris en charge gratuitement ?
- Quelle est la taille d'une population d'une collectivité locale pour implanter une mutuelle de santé ?

Pour ce qui est des contributions, il ya :

- L'intégration de la dimension sociale de la maladie dans les prestations de soins car au même titre que le médecin, l'infirmier ou la sage femme pose son diagnostic médical, le travailleur social pose aussi son diagnostic social ;
- La nécessité d'accompagner les collectivités locales pour leur participation effective au financement des mutuelles de santé car dans la nomenclature budgétaire de ces dernières, il n'existe toujours pas de rubrique qui prend en charge ces genres de dépenses ;
- Promouvoir le couplage entre les mutuelles de santé et les mutuelles d'épargne et de crédit ;
- Favoriser la coordination entre les acteurs ;

Concernant les critiques, elles sont liées à la non prise en compte du département de Diourbel dans la restructuration des mutuelles de santé étant donné que ce département fait partie des zones pilotes.

Quant aux réactions, les organisateurs ont remercié les participants pour la pertinence de leurs interventions tout en apportant des réponses aux questions posées.

- Bien qu'il n'existe pas de structure de suivi et de coordination formelle au niveau régional, l'union régionale des mutuelles de santé joue un rôle de tampon entre le comité départemental de suivi et le comité de gestion au niveau national ;  
Avec l'appui de l'UNICEF, des outils de ciblage sont disponibles à travers un rapport dans le cadre du fond d'équité ;
- La taille de la population d'une collectivité locale pour l'implantation d'une mutuelle de santé n'est pas déterminée dans l'étude mais la loi du grand nombre (10.000 à 15.000) permet de mettre en place une mutuelle. Par exemple dans le département de Kolda où la taille n'est pas représentative, on met en place des mutuelles inter communautaires.

En termes de perspectives, il faut noter :

- L'organisation d'un atelier de définition d'une feuille de route pour harmoniser les interventions à envisager à court terme ;
- La mise en place des outils d'encadrement et d'évaluation de l'expérience du DECAM ;
- L'opérationnalisation du fond d'équité qui sera financé par l'Etat.

Fait à Dakar, le 21/11/2012

Mme Mame Khady NDOUR



*A chercher  
les de l'UNICEF  
de MSAB*